Diplôme d'Université, Animaux et société

Présentation

Objectifs

La question des rapports entre les êtres humains et les animaux s'impose de plus en plus sur les scènes associative, politique, scientifique et médiatique. En France, la demande grandit également autour de la promotion de rapports d'empathie avec les animaux à l'école, au collège, au lycée, dans le monde du travail (production, loisirs, santé).
Il apparaît aujourd'hui nécessaire d'apporter un éclairage mobilisant principalement les sciences humaines et sociales aux enseignant.e.s, sur le terrain, afin de renforcer leurs connaissances sur cette thématique en émergence. De même, dans les organisations animalistes, les salarié.e.s souhaitent bénéficier d'une formation universitaire afin de comprendre les évolutions des rapports de nos sociétés aux autres animaux, et de saisir toutes les dimensions de ces changements.
Cette formation transdisciplinaire apportera un éclairage théorique et méthodologique, ainsi que des savoirs d'ordre plus concret aux professionnel.le.s du secteur public, privé ou associatif qui s'interrogent, de près ou de loin, sur la condition animale, les rapports entre humain.e.s et animaux, le statut moral, juridique, social des animaux. Elle vise à contribuer à donner une dimension scientifique, conceptuelle, universitaire à cette question parfois clivante dont les enjeux éthiques, économiques et sociétaux sont importants.

Cette formation, sanctionnée par un diplôme universitaire, sera dispensée par des enseignant.e..s-chercheur.se.s, et par des professionnel.le.s issu.e.s du secteur public et privé (domaines éducatif, juridique et animaliste).

Compétences visées

- Comprendre et pouvoir réutiliser les théories et les concepts des *animal studies*/études animales en situation professionnelle.
- Maîtriser les grandes étapes de l'histoire des pratiques liées aux relations avec les animaux dans les territoires francophones et anglophones.
- Maîtriser les outils d'analyse éthique, géographique, juridique, sociologique, linguistique et historique nécessaires à la l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation des pratiques professionnelles et des politiques publiques ayant trait à la condition animale.
- Fournir des grilles de lecture pour analyser et mettre en perspective les mouvements sociétaux francophones et anglophones autour de la condition animale.
- Identifier, analyser les concepts et attitudes construits autour du statut (réel ou imaginaire) des animaux.
- Comprendre les enjeux et identifier les parties prenantes des débats autour du statut moral des animaux non humains.
- Accompagner les réflexions sur la transition alimentaire et socio-écologique.
- Maîtriser les règles juridiques élémentaires qui s'appliquent au traitement des animaux.

Organisation de la formation

Durée de la formation : 77h (70h de cours + 7h de conférences).

Description des enseignements et organisation de la formation :
- Juin : sélection des stagiaires.
- Octobre : semaine de cours, du 21 au 25 octobre 2019.
- Février : semaine de cours, du 17 au 21 février 2020.
- Mai : Remise des dossiers par les stagiaires.
- Juin : conférences extérieures et jurys (oraux, retour des notes).

Admission

Conditions d'admission

Bac + 2 ou expériences professionnelles, sociales et personnelles d'au moins 2 ans dans l'éducation, le secteur associatif, le secteur public, ou les professions en contact avec les animaux

Modalités d'inscription

Du 22 avril au 13 mai 2019 via dossier dématérialisé.
https://candidatures.univ-rennes2.fr

Public cible

- Enseignant.e.s, éducateurs/éducatrices.
- Salarié.e.s des secteurs privé et public (culturel ou associatif).
- Chargé.e.s de projets et de missions (condition animale, environnement, biodiversité).

Droits d'inscription

Se renseigner auprès du Service de Formation Continue

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 11 juillet 2019

Et après ?

Débouchés professionnels

- Champs de l'information et de la communication.
- Champs des collectivités territoriales, des politiques publiques et des services de l'état.
- Champs de l'éducation.
- Champs associatifs.

Infos pratiques

> **Composante** : Service de Formation Continue, UFR Langues
> **Alternance** : Non
> **Formation accessible en** : Formation continue
> **Lieu d'enseignement** : Rennes
> **Campus** : Rennes, Villejean

Infos complémentaires

> Plaquette de la formation
> Planning des modules

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 11 juillet 2019

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministérielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 11 juillet 2019